

---

**ENSEIGNANTS**

Vincent Gilot, professeur, chef d'atelier  
Olivier Vandersleyen, Thierry Gillet, professeurs  
Benoît Hupé, Kommer Kleijn, Alain Sace, assistants  
Christian Arnau, Philippe Capart, Vincent Kesteloot, Victor Kissine, Paul Leeman, Philippe Le Mouillour, Philippe Moins, Kim Keukeleire, Raskal (Pascal Nottet), conférenciers

---

**OBJECTIFS**

S'affirmer comme réalisateur en défendant un point de vue, un choix esthétique, technique au service d'une idée. Le projet de fin d'étude conclut cinq années passées au sein de l'atelier et est réalisé avec les moyens du monde professionnel mais sans les contraintes de « rentabilité », de « formatage » de celui-ci. Ce travail constitue pour l'étudiant une véritable carte de visite auprès de la profession.

**CONTENU**

Pour le cycle de Master, l'étudiant initie une démarche artistique étalée sur les deux années. Cette démarche s'articule sur une recherche, de l'expérimentation ou de l'approfondissement d'un ou plusieurs aspects du film d'animation : formel, narratif, esthétique, technique. Cette démarche sera concrétisée par la réalisation d'un ou plusieurs films pendant le Master.

Le court métrage est sonorisé et mixé au cours de l'année scolaire.

**MÉTHODE**

Par la formulation de sa démarche artistique entreprise, l'étudiant structure sa pensée, met en relation avec les autres, son univers personnel.

Par la démarche artistique menant à la réalisation d'un court métrage, l'étudiant aborde une série de problèmes qu'il résout, par son expérimentation, par ses réflexions, par les échanges, par les informations données par les enseignants.

Travail en équipe.

**PRÉ-REQUIS**

Avoir satisfait aux épreuves de 1<sup>ère</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle.

**ÉVALUATION****Critères :**

- l'esprit d'imagination, l'originalité de la réponse, l'esprit de recherche, l'expérimentation
- les qualités de l'animation
- respect du cahier des charges, la prise en compte de tous les aspects du film
- la mise en scène, le cadrage
- la qualité des raccords de plan, sagacité du rythme cinématographique, propreté du montage sonore, sa pertinence, sa singularité

**Modalités :**

Une première évaluation est donnée à Noël (dossier de présentation), une seconde à Pâques (état d'avancement de la production) et une troisième en fin d'année (finalisation).

Une cotation d'appréciation générale est attribuée à l'étudiant pour son organisation, son respect des délais, ses degrés d'évolution globale au cours de l'année.

Les travaux sont toujours évalués et cotés par minimum deux enseignants attachés à l'option.

**ACTIVITES D'APPRENTISSAGE, CREDITS**

Tous les étudiants suivent obligatoirement le cours de Cinéma d'animation (projet personnel) : 30 crédits.

Les étudiants inscrits dans la Finalité spécialisée du Master suivent les activités d'apprentissage suivantes :

- module spécialisé : cinéma d'animation : animation volume : 10 crédits.
- module spécialisé : cinéma d'animation : Atelier (scénario, storyboard, dossier de production) : 10 crédits.
- 10 crédits minimum au choix parmi les activités suivantes : caso (10 à 15 crédits) ou séminaire(s) (5 à 10 crédits)

Les étudiants inscrits dans la Finalité didactique se reportent pour les 30 crédits de cette finalité au programme de l'agrégation.

Les étudiants inscrits dans la Finalité approfondie suivent un programme individuel de 30 crédits, validé par l'école et l'université partenaire.